

LA RELATION AU SAVOIR ET LES OUTILS DE LA VEILLE PÉDAGOGIQUE



JEAN-PAUL PINTE
Enseignant et chercheur en veille
et intelligence compétitive
Université catholique de Lille - France

LA RECHERCHE D'INFORMATION RESTE À CE JOUR UNE AVENTURE OÙ CHACUN PART
À LA DÉCOUVERTE DE L'INCONNU. IL FAUT DONC QUE LE VOYAGE SOIT TENTANT !

*Apportez-moi l'information dont j'ai besoin,
au moment où j'en ai besoin, et si possible
sans que j'en fasse la demande...*

Il est question d'une affaire d'humain produisant du savoir, s'abreuvant de savoir et partageant le savoir. La chasse au renseignement crée de nouveaux styles de raisonnement et de connaissance et elle fait partager et augmenter le potentiel d'intelligence collective des groupes humains. De plus, il apparaît que les technologies intellectuelles issues du cyberspace amplifient, extériorisent et modifient le nombre de fonctions cognitives humaines comme la mémoire, l'imagination, la perception et le raisonnement.

Pour la première fois dans l'Histoire de l'humanité, la plupart des compétences acquises par une personne au début de son parcours professionnel seront obsolètes en fin de carrière. Aussi, ce qu'il nous faut apprendre ne se planifie plus à l'avance et il faut maintenant nous fabriquer de nouveaux modèles de l'espace des connaissances qui soient émergents, ouverts, continus, en flux non linéaires, se réorganisant suivant les objectifs ou les contextes, et ce, dans un partage guidé par un esprit de collectivité.

DU VIRAGE TECHNOLOGIQUE AU VERTIGE TECHNOLOGIQUE

Il y a seulement quelques années encore, une personne en quête d'information savait qu'il lui fallait se rendre dans un lieu documentaire, qu'elle devait alors comprendre des techniques professionnelles minimales conçues par des experts en information et en documentation et se les approprier pour retrouver la ressource, l'article ou le livre requis. Les années 80 ont fondé de grands espoirs sur la recherche documentaire informatisée avec l'arrivée des ordinateurs et la possibilité de formuler plus ouvertement ses recherches, et ce, en diversifiant les accès au signalement des ressources, ce qui a sensiblement modifié la relation de l'utilisateur au document. Depuis 1993, le réseau des réseaux a entraîné le concept de cyberspace, qualifié, par Morizio (2002), de nouvel emblème de l'encyclopédisme universel. Son introduction dans les centres de ressources documentaires et à domicile a rapidement mis en évidence les différences entre accès à l'information et construction des savoirs. Quelques chiffres peuvent à cet effet nous donner aujourd'hui le vertige : le cabinet ETForecasts estime que le nombre d'internautes dépassera le milliard d'ici 2005 ; selon International Data Corp, plus de 30 milliards de courriels seront échangés chaque jour fin 2005 ; Online Computer Library Center Ind. (OCLC) évalue à 9,04 millions le nombre de sites uniques sur le Web ; la société Cyveillance estime que le Web visible¹ contient aujourd'hui plus de 8 milliards de pages et, enfin, selon la société Brightplanet le Web invisible contiendrait 550 milliards de documents à l'heure où cet article est rédigé...

On comprend aisément que, devant un tel gisement informationnel, tout acteur du système éducatif se sente souvent démuné pour effectuer des recherches sur le Net. Aussi, en entrant dans ce nouveau millénaire, le milieu éducatif s'interroge aujourd'hui plus particulièrement sur les relations entre la recherche documentaire, l'utilisation des nouvelles technologies et les apprentissages. Les différents modes de structuration des connaissances dans les documents numériques deviennent aussi des centres d'intérêt pour la recherche en psychologie cognitive. Internet et les multimédias² doivent donc être perçus aujourd'hui par les chercheurs, les décideurs et les professionnels de l'éducation, les enseignants et les élèves comme des outils leur permettant d'effectuer des recherches et de développer des connaissances sur une problématique ou un thème donné et ainsi de partager leurs connaissances et d'actualiser leur pratique.

Toutefois, une précision s'impose, la recherche d'information ne peut pas être uniquement une affaire de machine, mais une affaire « d'humain » produisant du savoir, le mettant en scène, le conservant, le communiquant, se l'appropriant et le partageant pour être et pour agir.

¹ Le « Web visible » est l'ensemble des pages Web qui peuvent être indexées par les moteurs de recherche, par opposition aux pages du « Web invisible » que les robots des moteurs ne peuvent atteindre.

² Les multimédias sont composés des outils de communication comme les Cd Rom, la presse, la radio, la télévision, etc.



► LE RAPPORT AU SAVOIR

Personne n'échappe à l'évidence. Des constats ont maintes fois été observés depuis la fin du siècle dernier concernant la vitesse fulgurante d'apparition et de renouvellement des savoirs et des savoir-faire ainsi que concernant la nouvelle culture du travail qui consiste à manipuler des savoirs toujours renouvelés et à produire sans cesse de nouvelles connaissances. Les métiers de l'éducation sont aujourd'hui confrontés à une modernité difficile. On assiste bien malgré nous à l'apparition d'une « déliaison transgénérationnelle ». Ainsi, ce qui était établi et qui se transmettait de façon quasiment naturelle par imprégnation d'une personne à une autre a du mal aujourd'hui à se transmettre.

Il faut se préparer à ces changements radicaux, à maîtriser de nouveaux processus de gestion de l'information. Dans ce contexte, personne ne peut échapper au processus de clarification de son propre rapport au savoir, qui consiste, en fait, à établir une relation de sens, et donc de valeur, entre soi et les processus ou produits du savoir (Charlot, 1999). Quel que soit l'ordre où l'on œuvre dans le monde de l'éducation (primaire, secondaire, collégial ou universitaire), le rapport au savoir est déterminant, le savoir étant le socle commun de l'école.

► LA VEILLE PÉDAGOGIQUE, UNE ACTIVITÉ ESSENTIELLE POUR TOUS LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION

L'importance de clarifier sa relation au savoir et de réaliser des activités de recherche d'information est incontournable pour tous les acteurs de l'éducation. Heureusement, il existe aujourd'hui des outils qui peuvent aider à faire face à ces nouveaux défis. Il s'agit des outils de veille pédagogique.

Pour les chercheurs, les décideurs et les professionnels de l'éducation comme, par exemple, les conseillers pédagogiques, ces outils de veille pédagogique permettent aujourd'hui de répondre aux attentes du savoir en ligne, à savoir le filtrage de l'information sur le réseau grâce à des outils spécifiques en pleine évolution aujourd'hui, la recherche de l'information pertinente « juste à temps » et l'automatisation progressive de la veille grâce à des robots dotés de systèmes d'alerte. Il s'agira aussi, de plus en plus, d'éviter la pensée unique par la pluralité des sources et, par là même, la « googlerisation » pratiquée le plus souvent de manière systématique dans la recherche d'information, sans véritable gestion cognitive.

La fonction majeure de l'enseignant ne peut plus être la seule diffusion de connaissances. Sa compétence doit se déplacer du côté de la « provocation à apprendre et à penser » et de l'approfondissement de la culture de l'information chez l'élève. Les outils de la veille pédagogique pourront l'aider à centrer son activité sur l'accompagnement et la gestion des apprentissages, l'incitation à la recherche de savoirs, la médiation relationnelle et symbolique, le pilotage personnalisé des parcours d'apprentissage, etc. Ils lui permettront d'être un « facilitateur » d'apprentissage, un médiateur entre le savoir et les élèves par la création d'environnements pédagogiques, un scénariste en ingénierie et en design pédagogiques exerçant sa créativité. L'enseignant doit être un guide pour accompagner et éviter les dérives et les dérapages possibles dans le monde des nouvelles technologies.

Pour l'élève, les activités de veille pédagogique permettent d'acquérir des compétences transférables qui lui assurent la possibilité de travailler en autonomie le moment venu, de développer la liberté de choisir ses parcours, d'effectuer des découvertes, de repérer et de sélectionner judicieusement ses sources d'information.

L'activité de veille pédagogique repose sur le concept d'autonomie informationnelle.

► UNE PREMIÈRE VISION DE LA VEILLE PÉDAGOGIQUE

La veille pédagogique, à ne pas confondre avec la veille technologique, est un processus régulier de recherche, d'analyse et de sélection pertinente d'information dans le domaine de l'éducation pouvant apporter des avantages compétitifs dans le cadre de recherches pour tous les acteurs de l'éducation. Sur la base de critères d'alerte utilisés à partir d'agents intelligents ou de métamoteurs, la veille pédagogique vise à détecter et à faciliter les recherches documentaires, à déceler les réseaux d'expertise pour aboutir à une cartographie d'un domaine ou à sa carte conceptuelle. Un des enjeux majeurs pour les acteurs de l'éducation au XXI^e siècle est la maîtrise de l'information. C'est la mission de la veille.

L'activité de veille pédagogique repose sur le concept d'autonomie informationnelle. Ceci suppose de définir à l'avance la base d'où sera développé le processus de recherche, autrement dit quel type d'information entre dans cette problématique ? A quel niveau décisionnel peut-elle être utilisée ? Quel est son domaine opératoire ? Quel niveau d'attention temporelle requiert-elle ? Quel est son intérêt, son accès, sa forme, ses sources, etc. ?

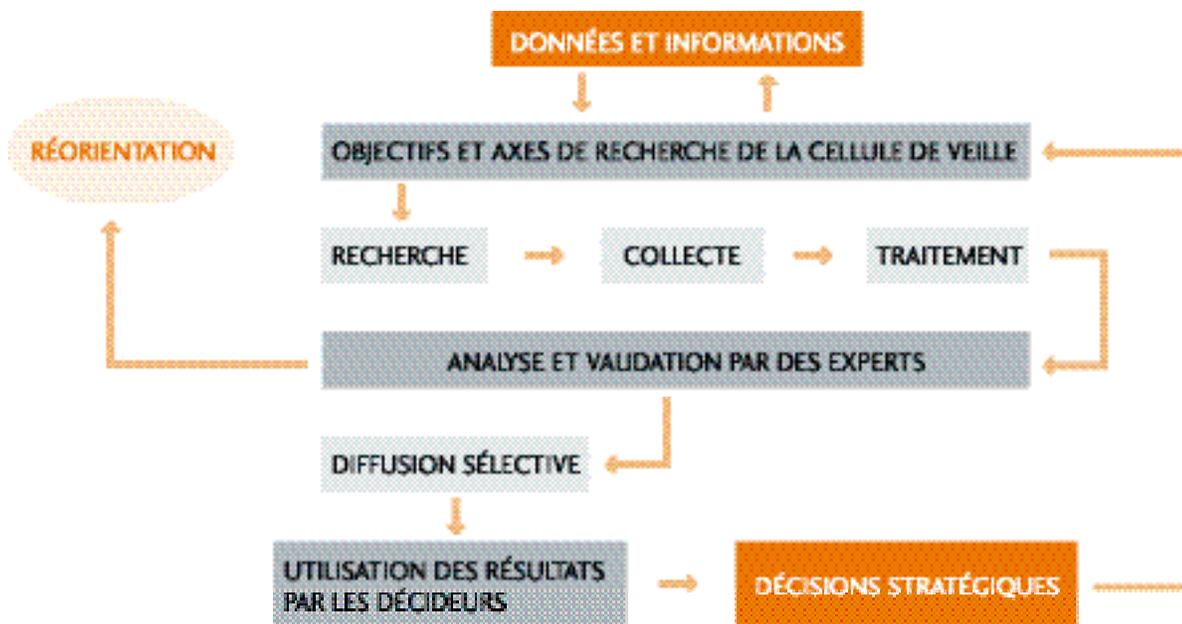


SCHÉMA 1

Processus de veille dans une organisation

► TRAQUER L'INFORMATION LÀ OÙ ELLE SE TROUVE

Assurer une veille dans un domaine implique de rechercher de l'information dans ce domaine, de la débusquer, de la traquer partout où elle se trouve. Globalement, nous pouvons définir l'information en termes de structuration, de types de support qui contient l'information et des sources où puiser cette dernière.

La structuration de l'information peut être illustrée par le code de couleurs blanc, gris, noir, adopté par l'Afnor³. Elle reprend les travaux de divers auteurs dont Martre (1994) et Dou (1995). L'information blanche qui représente 80 % de l'information existante est non protégée, son accès est légal et elle est accessible au grand public. L'information grise, qui représente environ 15 % de

³ Afnor : Association française de normalisation.

l'information existante, a un accès restreint et demande des autorisations particulières d'accès. L'information noire, qui représente 5 % de l'information est strictement confidentielle et son accès sans autorisation est illégal. Le principe essentiel de la veille est fondé principalement sur le recueil de l'information blanche, l'information grise marquant une zone de non droit séparant d'une manière relativement floue les territoires autorisés des territoires interdits.

Tels qu'ils sont présentés dans le schéma 2, les principaux supports et sources d'information proviennent de l'ensemble des médias, soit la télé, la radio, la presse, etc., et bien sûr, Internet. Ces sources d'information se complètent souvent entre elles par le jeu de l'hypertexte et, donc, du renvoi vers une ressource sur la toile. Le Web compte plus de quatre milliards de pages indexées donc accessibles, en plus de forums de discussion. L'univers informatique recèle également de nombreuses données plus difficilement accessibles ou tout simplement non accessibles, logées dans des bases de données spécialisées et dans les ordinateurs personnels d'utilisateurs, inatteignables par des moteurs de recherche à moins d'être un pirate cybernétique.

L'information existante au sujet d'un domaine peut se présenter sur différents supports, classés selon les catégories suivantes : documentaire, électronique, multimédia, relationnel et informel. Pour chacun de ces supports, l'information peut être structurée ou non structurée. Comme l'information structurée (par exemple, des formulaires, questionnaires, cahiers de normes, bases de données, brevets, etc.) est plus rare, nous mettons ici en évidence la multiplicité de l'information présentant un caractère



non structuré. L'information non structurée présente sur support documentaire peut comprendre des revues, journaux, thèses, manuels d'utilisation, plaquettes commerciales, etc. Sur support électronique, elle peut être composée de blogs, sites Internet, forums de discussion, listes de diffusion, courriels, etc. Sur support multimédia, elle peut se composer d'enregistrements sonores, films, documentaires, reportages, photographies, etc. Dans la catégorie de support dite « relationnel », elle peut présenter des données d'expertise interne, d'échanges entre des fournisseurs et leur clientèle, d'information issue de colloques, séminaires, foires, etc. Enfin, l'information dans la catégorie dite « informel » comprend des données issues de conversations, de rumeurs, etc.

Le fait que l'information non structurée soit beaucoup plus abondante et diversifiée que l'information structurée rend la problématique de la veille encore plus complexe : il s'agit de répertorier et d'exploiter de l'information ouverte dont la diversité est telle qu'il est impossible d'envisager un système de traitement homogène. Sans oublier le souhait des internautes de vouloir accéder à une information de plus en plus pertinente, tout en envisageant la possibilité de recevoir celle-ci directement à leur adresse électronique sans en faire en la demande...

Pour ce faire, tous les acteurs de l'éducation – du chercheur au décideur, de l'apprenant à l'enseignant – doivent se constituer une boîte à outils ou mallette de veille pédagogique

qui permet l'analyse du contexte cyberculturel, le décodage de la communication et la structuration de l'information.

À cet effet, il convient d'envisager l'utilisation d'outils de veille automatisés et de bien connaître les familles d'outils auxquelles l'acteur de l'éducation a accès pour mener avec succès sa demande d'information.⁴

► **DES OUTILS INTELLIGENTS POUR ÉVITER DE SOMBRES DANS LE DÉLUGE DE DONNÉES**

« Le savoir est [...] comme l'argent aux employés de banque : il leur en passe beaucoup entre les mains, mais à la fin de la journée, se sont-ils enrichis ? » Perrenoud (1999). Face à une imposante massification de l'information, l'humain

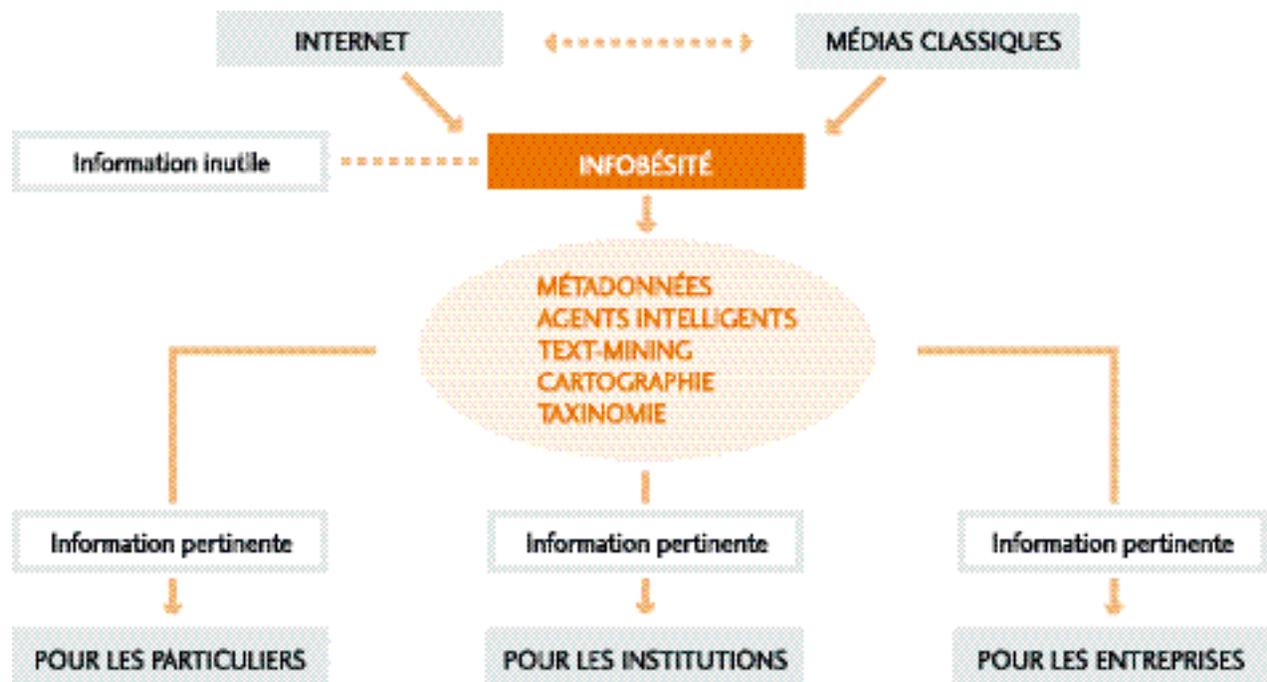
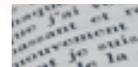


SCHÉMA 2

L'humain face à l'infobésité

⁴ Au Québec, ce type de veille pédagogique est mené avec brio par la Vitrine Apo. [<http://ntic.org/>].



arrive vite à une surcharge informationnelle, qualifiée aujourd'hui d'infobésité. De ce magma, il doit alors sélectionner ce qui est pertinent et en extraire l'essentiel.

Il existe différentes méthodes et moyens pour sérier l'information, comme l'utilisation de métadonnées (données sur des données qui décrivent le contenu et la fonctionnalité de sources), les agents intelligents pour automatiser et filtrer l'information, le *text-mining* ou l'analyse de textes pour en retirer l'essentiel, la cartographie qui permet une représentation claire et synthétique de l'information sous forme de carte, enfin la taxinomie pour classer et répertorier l'information afin de se rendre directement à l'essentiel. Ces méthodes vont permettre d'extraire, du déluge de données, l'information pertinente pour l'internaute dans le cadre d'une gestion de la connaissance. Le potentiel des outils de veille pédagogique est surtout lié à leur flexibilité, à leur capacité de véhiculer l'information de façon multimodale. Le développement de l'autonomie informationnelle permet aussi de lutter contre l'infobésité par l'utilisation d'outils spécifiques qui sont d'une aide précieuse dans la recherche manuelle ou automatisée d'information dite «sans bruit» ou pertinente.

Les paragraphes suivants présentent différentes catégories d'outils pour faciliter la veille pédagogique. Le filtrage d'information en ligne, plus communément appelé de nos jours recherche d'information en ligne, grâce à des moteurs de recherche et à des logiciels documentaires, n'est pas nouveau et remonte à une quarantaine d'années et, comme le signale Perriault (2002, p. 64), l'histoire de cette technique est intéressante car, après avoir tendu vers le «tout automatique», on est en train de réinsérer l'intervention humaine dans son dispositif.

LES RÉPERTOIRES ET LES ANNUAIRES

Ils sont parmi les premiers outils de recherche à avoir fait leur apparition sur le Web, le plus connu étant Yahoo créé en 1994 par David Filo et Jerry Yang, deux étudiants de l'Université de Stanford aux États-Unis. Le but des annuaires est de répertorier les sites Web et de les classer dans des catégories thématiques pour faciliter leur identification par l'internaute. À partir d'un thème, une série de sous-thèmes est proposée pour aboutir enfin à une liste de sites répondant à la question. On peut distinguer trois types d'annuaires : les annuaires généralistes, les annuaires sélectifs ainsi que les annuaires et portails thématiques.

- Les annuaires généralistes sont les plus connus et recensent les sites grand public et professionnels, dans tous les domaines.
- Les annuaires sélectifs cherchent à avoir la couverture la plus complète possible du Web sur un thème. Plus anciens que les répertoires généralistes, ces annuaires ont été réalisés par des professionnels de l'information, bibliothécaires ou documentalistes, qui sélectionnent uniquement les sites les plus à même de répondre aux diverses questions posées et qui ne référencent dans chaque catégorie que les sites les plus riches⁵.
- Les annuaires et portails thématiques sont construits sur le même principe que les annuaires généralistes mais ont une approche thématique : leur objectif est de recenser les ressources dans un domaine précis. Les mêmes raisons qui ont conduit de nombreux annuaires généralistes à se transformer en portails ont fait évoluer nombre d'annuaires thématiques vers le portail thématique appelée parfois «vortail»⁶.

LES MOTEURS DE RECHERCHE

La vocation des moteurs de recherche, apparus sur le Web dans les années 90, est d'indexer le plus grand nombre de pages Web. Ces moteurs sont accessibles par le biais de requêtes par mots clés sur le texte intégral des pages. Plus précisément, trois éléments composent les moteurs de recherche : un robot, un index et un serveur Web.

- Le robot, également appelé *crawler* ou *spider*, parcourt le Web de façon automatique, de liens en liens. En partant d'un certain nombre d'adresses définies au préalable, le robot va tester tous les liens hypertextes qu'il croise et rapatrier le contenu des pages dans sa base. Il va également visiter toutes les pages soumises par les éditeurs de sites, dans le cadre du référencement. Ce parcours de liens en liens à travers le Web lui demande en moyenne quatre semaines, ce délai pouvant varier de une à six semaines. Une fois le «tour du Web» achevé, le robot repart de sa base pour la mettre à jour de nouveau en identifiant de nouvelles pages.
- L'index contient tous les mots de toutes les pages rapatriées par le robot. Le plus souvent, le texte intégral de la page ainsi que ses différentes balises Meta⁷ sont indexés, mais il peut y avoir des variantes selon les moteurs.

⁵ Une description des principaux annuaires sélectifs est donnée dans la rubrique du même nom sur le site de la BnF [<http://signets.bnf.fr/>]

⁶ Francisation du terme anglais *vortal*, employé pour *vertical portal*.

⁷ Une balise Meta est une information insérée par le Webmaster qui ne s'affiche pas à l'écran et qui donne des indications sur la page (titre, mot clé).



- Le serveur Web offre l'interface de recherche à l'utilisateur. Celle-ci lui permet de lancer une requête par mots sur l'index du moteur, avec des possibilités plus ou moins sophistiquées.

► LES MÉTAMOTEURS

C'est à partir de ces outils que l'on peut évoquer le début d'une veille digne de ce nom. Comme aucun outil de recherche n'assure une couverture complète du réseau Internet, il est indispensable d'en interroger plusieurs si l'on souhaite avoir un panorama de ce qui existe sur le Net sur un sujet ou, tout simplement, pour augmenter ses chances d'identifier des pages pertinentes. C'est principalement le rôle des métamoteurs que d'interroger plusieurs outils, successivement ou simultanément selon les cas. Certains métamoteurs sont des logiciels à télécharger préalablement qui se connectent à Internet le temps de la recherche. Ils fonctionnent comme un métamoteur hors ligne.

Parmi les nombreux métamoteurs existants, l'Open Directory en recense plus de 185 dans sa catégorie *Metasearch Tools*. Les plus sophistiqués enregistrent la requête de l'internaute, l'envoient simultanément à différents moteurs et annuaires (que l'on peut choisir dans une liste), puis rapatrient les réponses, éliminent les doublons dans les résultats, les classent (par pertinence, thème, etc.) et offrent parfois la possibilité de vérifier la validité des liens.

► LES AGENTS DE RECHERCHE

Les agents de recherche d'information sont parfois appelés métamoteurs hors ligne. Ils sont des logiciels intermédiaires entre les moteurs de recherche et les agents intelligents. Même s'ils n'ont pas toutes les caractéristiques de ces derniers, ils sont pour la plupart beaucoup plus évolués que les simples moteurs de recherche. D'ailleurs, les éditeurs de logiciels consacrent de nombreux efforts pour la création d'agents de recherche d'information atteignant la performance des agents intelligents.

► LES AGENTS INTELLIGENTS

Un agent intelligent doit pouvoir prendre des initiatives et agir sans intervention de la personne qui recherche l'information. Dans le contexte du Web, il doit pouvoir agir alors que l'utilisateur est déconnecté. Les éditeurs de logiciels contournent le problème de l'autonomie en programmant leurs logiciels afin que ceux-ci puissent, à intervalles réguliers, se connecter automatiquement au Web pour y effectuer les tâches confiées par les utilisateurs. Dans ce cas, on ne peut véritablement parler d'autonomie car l'agent n'est pas actif en permanence et ne fait que reproduire comme un automate la requête qui a été programmée. Ces agents sont d'une grande diversité et ils remplissent rarement tous les mêmes tâches. Cependant, on peut identifier cinq fonctions principales:

- **La recherche ponctuelle d'information.** Il s'agit de pouvoir effectuer des recherches sur un thème précis. Cette recherche peut être plus ou moins approfondie et complète.

- **La mise en place d'une veille thématique.** Cette fonction permet de suivre en permanence l'évolution de l'information sur des thèmes qu'il aura lui-même définis. Le logiciel se charge de rechercher de manière automatique et périodique l'information souhaitée.

- **La gestion de l'information récoltée.** Il s'agit d'éditer, d'archiver, de détruire et de mettre à jour les résultats des recherches.

- **L'analyse des documents rapatriés.** Cette analyse va, par exemple, permettre de mettre en relation les différents documents de manière à faire ressortir de la masse des données pertinentes. Il s'agit également de créer des résumés automatiques.

- **La navigation hors ligne.** Cette fonction permet de naviguer parmi les données trouvées sur Internet par le système sans nécessairement être connecté.

Si le principe de fonctionnement des agents est le même que celui des métamoteurs sur le Web, leurs possibilités sont plus étendues et en constante évolution en font toutefois des outils de recherche plus performants. En dehors du téléchargement des résultats, qui pourront être enregistrés pour un examen ultérieur, les agents intelligents proposent de plus en plus d'éditer un rapport de recherche reprenant la liste des résultats, sous la forme d'une page HTML. Enfin, et surtout en ce qui nous concerne, ces agents intelligents se transforment de plus en plus en véritables automates de veille, que l'on peut paramétrer pour se déconnecter une fois le travail terminé, envoyer un rapport de recherche signalant les nouvelles pages, télécharger des documents sur le disque, éliminer les liens non valides, etc. Vous pouvez faire l'essai d'ABONDANCE [www.agentland.com] qui permet de découvrir comment fonctionnent tous ces agents intelligents pour mieux les utiliser!



Le tableau suivant présente un aperçu de quelques outils spécifiques pouvant soutenir la recherche d'information.

EXEMPLES DE LOGICIELS OU SITES DE VEILLE AUTOMATISÉE (SURVEILLANCE DE PAGES, D'URL, ETC.)

www.journaldunet.com
www.myriadworld.com/software/mru.htm
www.netmind.com
www.tracerlock.com
<http://illumix.com/webspector.htm>

EXEMPLES D'OUTILS CONSACRÉS UNIQUEMENT À LA FONCTION DE RECHERCHE SUR LES LISTES DE DIFFUSION ET FORUMS DE DISCUSSION

FRANCOPHOLISTES	www.francopholistes.com
FOORUM	www.foorum.fr
TILENET	www.tile.net
TOPICA	www.topica.com
GOOGLEGROUPS	http://groups.google.fr

EXEMPLES D'OUTILS CONSACRÉS UNIQUEMENT À LA FONCTION DE RECHERCHE D'ADRESSE DE COURRIELS

ANNUMAIL	www.annumail.com
BIGFOOT	www.bigfoot.com
MESA	http://mesa.rzrn.uni-hannover.de
NEDSITE	www.nedsite.nl/search/people.htm
YAHOO PEOPLE SEARCH	http://people.yahoo.com

EXEMPLES D'OUTILS CONSACRÉS UNIQUEMENT À LA FONCTION D'ALERTE NOUVEAUTÉS DE PAGE WEB

GOOGLE ALERT	www.googlealert.com
MORNING PAPER	www.boutell.com
MY UPDATE	www.getupdated.com
URLYWARNING	www.urlywarning.com
SPYONIT	www.spyonit.com
SEARCHENGINE	www.searchenginewatch.com
FINDARTICLES	www.FindArticles.com
STRATEGIC FINDER	www.strategicfinder.com
E-CATCH	www.lamine.fr

EXEMPLES D'OUTILS RÉSERVÉS UNIQUEMENT À LA FONCTION DE RECHERCHES PERTINENTES DE DOCUMENTS

ABOUT	www.about.com
ENFIN	www.enfin.Com
EO	www.eo.st
SOOPLE	www.soople.com
E9	www.e9.com
MAMMA	www.mamma.com
INVISIBLEWEB	www.invisibleweb.com
PROFUSION	www.profusion.com
QUERY SERVER	www.queryserver.com
VIVISIMO	www.vivisimo.com
STRATEGIC FINDER	www.strategicfinder.com
SEARCH	www.search.com

EXEMPLE DE PLATE-FORME DE VEILLE PÉDAGOGIQUE

Une invitation vous est lancée de faire l'essai prochainement de la nouvelle version de COMMUNAUTICE, une plate-forme de partage de connaissances et de veille pédagogique pour les acteurs de l'éducation [<http://communautice.icl-lille.fr/veille.php>]. Cette base, proposée en ligne par l'auteur de cet article, comportera une sélection de liens et de ressources utiles en éducation, retenus par l'auteur depuis 2002. À l'aide de la mallette de veille contenue sur la plate-forme, chacun pourra ainsi faire ses premiers pas dans le monde de la veille pédagogique.



► PARTAGER L'INFORMATION DANS UNE SOCIÉTÉ AXÉE VERS L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

L'enjeu actuel n'est pas de télécharger le cerveau des êtres humains sur des disques durs, mais bien de fournir des outils de repérage, d'accès, de découverte, d'optimisation et, surtout, de partage de la connaissance. L'accès de plus en plus facile à une information de plus en plus volumineuse implique encore plus qu'hier le développement d'une écologie informationnelle nécessitant un partage des modes d'élaboration et de diffusion. Une communauté socioconstructiviste voit le jour. Elle invente ses outils intelligents et ses méthodes. Apparaissent alors des environnements virtuels évolutifs appelés « communauticiens », des environnements logiciels dont le développement est fondé sur la participation de personnes à des communautés virtuelles grâce à des systèmes d'information multi-agents et à la puissance des nouveaux réseaux de type Internet. Ainsi naît la « communautique », conçue à partir des termes « communication », « communauté » et « réseautique ». C'est un nouveau domaine des sciences de la communication, véritable activité de médiation entre différents acteurs d'un domaine. La communautique est une science appliquée de l'analyse, de l'intervention et de la co-construction des savoirs en réseaux.

Cette tendance au partage des connaissances est portée par le courant du *Knowledge Management*. Les technologies lorsqu'utilisées dans cet esprit n'ont pas pour principale finalité de traiter l'information, mais de proposer des dispositifs virtuels et numériques d'échange, de repérage, de découverte, de travail collaboratif, de diffusion de la connaissance, donc des dispositifs sociaux avant tout !

Apprendre à vivre ensemble implique, pour la personne en tant que citoyen de la terre, de partager l'immatériel et des savoirs délocalisés avec d'autres personnes venant de tous lieux terrestres avec un but commun, celui de revitaliser la communication interhumaine. ◀▶

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CHARLOT, B., *Du rapport au savoir, éléments pour une théorie*, Éditions Economica, 1999.

DOU, H., *Veille technologique et compétitivité*, Éditions Dunod, 1995.

MARTRE, H., *Intelligence Économique et stratégie des entreprises*, rapport disponible à l'adresse suivante [<http://www.arphi.fr/Martre.htm>], 1994.

MORIZIO, C., *La recherche d'information*, Nathan Université, Éditions ADBS, 2002.

PERRIAULT, J., *Éducation et nouvelles technologies, théorie et pratiques*, Nathan Université, 2002.

PERRENOUD, P., *Dix nouvelles compétences pour enseigner. Invitation au voyage*, Paris, ESF, 1999.

Jean-Paul PINTÉ est enseignant et chercheur en veille et intelligence compétitive à l'Université catholique de Lille. Doctorant de l'École Doctorale ICMS de Marne La Vallée, il intervient à titre de conférencier et de chargé de cours en recherche d'information stratégique dans le domaine de l'enseignement et la pratique de l'intelligence économique dans diverses universités. Spécialiste international de la veille pédagogique, il est aussi membre du Comité scientifique de la Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire.

pintejp@aol.com
[<http://veillepedagogique.blog.lemonde.fr>]

Fédération autonome du collégial



Le défi du 21^e siècle en éducation réside dans la nécessité d'offrir aux adultes en devenir un équilibre entre une éducation citoyenne et une formation spécifique polyvalente qui leur permettra de

s'adapter aux besoins de plus en plus changeants du marché du travail.

La plus grande autonomie dans la gestion des collèges que le Ministre propose pourrait contribuer à l'affaiblissement de leur mission humaniste.

www.lafac.qc.ca